



MARIE-CHRISTINE HARITCHALDE
CONSEILLER ELUE



Assemblée des Français
de L'Étranger

ARGENTINE - CHILI - PARAGUAY - URUGUAY



LETTRE DE VOTRE CONSEILLER

SOMMAIRE

Agenda/Dates à retenir P.1

Session de l'AFE P. 2-7

**Questions des
conseillers UDIL** P.7

**L'actualité de votre
Conseiller** P.8

Les dates à retenir :

- 13-14 décembre 2013 : Bureau de l'AFE
- 3-8 mars 2014 : 20ème session plénière de l'AFE
- 25 mai : élection des conseillers consulaires

(24 mai pour l'Amérique) et élections européennes



Photo Olivier Bolvin / MAE

Photo de famille de l'AFE (septembre 2013)



XIXEME SESSION DE L'ASSEMBLEE DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER (DU 9 AU 14 SEPTEMBRE 2013)



Assemblée des Français de l'étranger

LA SEANCE PLENIERE

La 19ème session plénière de l'AFE qui s'est déroulée au Ministère des Affaires Étrangères du 12 au 14 Septembre 2013 a permis aux participants de bénéficier d'une intervention de notre **Ministre déléguée chargée des Français de l'étranger, Mme Hélène CONWAY**. Dans une ambiance plutôt fraîche en considération du passage en force du remaniement en cours de l'AFE, et accompagnée de son chef de Cabinet M Sylvain ITTE étrangement silencieux, mais futur Ambassadeur en Uruguay, sa communication et les réponses aux questions préprogrammées n'ont semblé convaincre personne. L'apéritif qui clôturait cette séance «tristounette» a permis aux Conseillers présents d'échanger sur les heurts et malheurs du déclin de l'AFE dans sa version actuelle. Et en toile de fond, tout en se défendant que ce n'était pas un sujet d'actualité, de supputer sur les futures élections sénatoriales de fin 2014 ! - lire son intervention : <http://petitlien.fr/6rrj>



Photo Olivier Bolvin/MAE

Jeudi 12 septembre : notre **Ministre des Affaires Étrangères, M. Laurent FABIUS**, qui sera peut être le dernier Président de l'AFE dans sa forme encore actuelle, arriva comme prévu à 10 heures tapantes : l'exactitude est la politesse des rois...

Dans une salle pleine pour l'occasion et contrairement à son habitude, il fit son entrée en traversant cette fois les rangs de la « droite » où il fût autant entouré de sourires, tapes sur l'épaule et demandes de photos souvenirs !!!

Il disserta beaucoup sur la crise Syrienne et sur la sécurité des Français de l'étranger et émaila ses propos, sous le sceau du secret bien entendu, de quelques détails de géopolitique Proche et Moyen Orientale pour souligner s'il en était besoin le sérieux de la situation internationale !

En considération des dispositions de la nouvelle loi «d'urgence» relative à la représentation des Français établis hors de France du 22 juillet courant, ce ne fut qu'un rabâchage de ce qui avait été amplement disserté et commenté aux dernières sessions. De ses propos, il était facile de comprendre qu'il n'y avait plus rien à dire « les chiens pouvaient continuer à aboyer la caravane était passée... » - lire son intervention : <http://petitlien.fr/6rrj>

La matinée était clôturée par le rapport de la commission temporaire des Anciens Combattants animée par notre ami Jacques JANSON.

La Présentation du **rapport de M. François SAINT PAUL, Directeur des Français à l'étranger et de l'Administration Consulaire** animait ce début d'après-midi - lire le rapport : <http://petitlien.fr/6rrk> Elle était suivie par la synthèse de la commission des Affaires culturelles, de l'enseignement et de l'audiovisuel présidée par John MAC COLL. L'AEFE présentait en conclusion un bilan des premières commissions des bourses scolaires.

Vendredi 13 septembre : la matinée démarrait dans le calme non conflictuel du rapport des travaux du groupe communication et la présentation de la synthèse de la commission de l'Union Européenne.

Ils furent suivis de la présentation du **rapport** toujours très attendu et suivi avec grand intérêt du **Directeur du Centre de Crise, M. Didier LE BRET**, qui fit l'état des lieux qu'imposait la situation prévalant au Proche et Moyen Orient avec en corollaire les risques accrus que font peser cette situation sur la sécurité des Français de la région. La Commission temporaire de la Sécurité des Français à l'étranger a exprimé une résolution que la France s'abstienne d'intervenir militairement et que toutes déclarations politiques fassent preuve de la retenue qu'impose une situation explosive.

L'après-midi, la salle se remplissait pour la Synthèse attendue de la Commission des Lois et règlements qui devait parler et commenter les dispositions de la «nouvelle Loi». Les travaux de la commission furent rapportés de façon concise, claire et détaillée par Martine Schoeppner. Cependant la lassitude semblait prévaloir et les remarques et résolutions montraient s'il en était besoin des combats d'arrière-garde sur une réforme « sic faite dans la précipitation qui montre ses faiblesses et la méconnaissance du rôle que les conseillers exercent sur le terrain ».

Notre amie Françoise LINDEMANN présentait le rapport des travaux de la commission des Affaires sociales.

Une intervention sur le thème « les notaires à l'écoute des Français de l'étranger » clôturait une journée de démotivation latente.

Samedi 14 septembre : les travaux de cette 19ème session s'achevaient avec la synthèse de la Commission des Finances et des affaires économiques.

La majorité des conseillers présents se donnaient rendez-vous soit pour le bureau de Décembre 2013 pour ceux qui sont concernés mais surtout pour la 20ème et dernière session de l'AFE dans sa version actuelle en début mars 2014. Cette dernière session précèdera les élections des nouveaux conseillers et délégués consulaires en Mai 2014 et des Conseillers AFE en Juin 2014, tous appelés, mais ce n'est pas un sujet d'actualité, à voter pour les élections sénatoriales au deuxième semestre...

TRAVAUX EN COMMISSIONS

Commission des Affaires culturelles, de l'Enseignement et de l'Audiovisuel



Photo Olivier Bolvin/MAE

Enseignement français à l'étranger

1/ Audition de **Mme Hélène Farnaud-Defromont**, la **nouvelle Directrice de l'AEFE**, et de M. Jean-Luc Massin, Chef du service de l'aide à la scolarité. Ont été évoqués :

- la rentrée scolaire avec une hausse générale des effectifs,
- les perspectives avec un rapprochement avec le Ministère de l'Education nationale,
- une mise en cohérence de l'offre éducative à l'étranger grâce à plusieurs outils (FLAM, Label FrancEducation, CNED, filières bilingues),
- mise au point sur le nouveau dispositif d'aide à la scolarité dont la dotation 2013 se chiffre après gel à 103,5M€.

2/ Audition de **M. Jean-Christophe Deberre**, **Directeur général de la Mission Laïque Française**, qui a insisté sur le principe de la complémentarité du réseau MLF avec celui de l'AEFE dans le cadre du nouveau Plan d'Orientation Stratégique.

Audiovisuel extérieur : audition de **Mme Marie-Christine Saragosse**, **Présidente du groupe France Médias Monde**, né de la fusion entre RFI, France 24 et Monte Carlo Doualiya. Elle nous a présenté son projet de plan stratégique qui inclut quatre évolutions :

- explosion des nouveaux médias,
- développement de la Télévision Haute Définition,
- arrêt mondial de la diffusion hertzienne analogique,
- instabilité et hétérogénéité de l'environnement concurrentiel.

Une résolution et trois vœux ont été votés à l'unanimité :

- résolution sur le fonctionnement de l'Institut français demandant un bilan de l'expérimentation en cours et les perspectives qui en découlent,
- vœu sur l'accueil dans l'enseignement supérieur français des étudiants français venant de l'étranger demandant que les critères de calcul du droit à la bourse et à l'attribution du logement universitaire soient revus (considérant l'éloignement de la résidence familiale) et le cas échéant assimilés à ceux des étudiants venant des DOM-TOM.

-vœu sur les bourses scolaires demandant que les conseillers à l'AFE et plus tard les conseillers consulaires soient étroitement associés à la phase de validation préalable au dialogue de gestion, considérant que cette phase de validation détermine le montant de l'enveloppe limitative attribuée à la commission locale des bourses

-vœu sur la création de filières « baccalauréat professionnel » dans les établissements du réseau de l'AEFE.

Commission des Affaires sociales



Photo Olivier Bolvin/MAE

Une question souvent posée concernant la délivrance de la Carte Vitale aux retraités de l'étranger a eu une réponse le 4 mars 2013.

Dans le texte adressé au Président de la commission, il est précisé : « Que tout Français titulaire d'une pension d'un régime de retraite de base française dispose d'une ouverture de droit aux prestations en nature de l'assurance maladie en France ».

Ce droit est permanent dès lors que la CPAM (des échanges automatisés ont été mis en place entre la CNAV et la CNAMTS) en est informée, à défaut, un titre de pension sert d'ouverture de droit.

C'est à partir de cette ouverture de droit que tout pensionné français du régime général peut disposer d'une carte vitale.

Il convient d'en faire la demande au cas par cas à sa caisse. Un dossier intitulé "pli collecte" est alors adressé à l'assuré qui doit le compléter pour permettre la production de la carte (sauf pour les adhérents CFE). Le délai de production est en moyenne de 3 semaines.

CLEISS : M. Jean-Yves HOCQUET, Directeur, et Mme Emmanuelle ELDAR, Directrice des Affaires Judiciaires

La mission du CLEISS est de fournir les services techniques contribuant à la continuité de la protection sociale des assurés en mobilité internationale.

Son action :

- mise en place des conventions bilatérales – 10 en Europe – 4 en Afrique – 4 en Amérique – 5 en Asie.
- accord avec certains pays contre la fraude aux prestations sociales.
- amélioration du service rendu à l'utilisateur (spécialement en UE).

La commission demande la participation en amont des élus pour la mise en place des conventions.

Toutes informations : www.cleiss.fr

CNAV : Mme Annie ROSÉS, Directrice des relations internationales

Mise en place de l'harmonisation de la périodicité des certificats d'existence – une fois par an pour tous les pays.

Projet de mutualisation des attestations d'existence concernant toutes les caisses de retraite. Le projet de décret sera transmis au Conseil d'Administration pour avis en octobre 2013 à la CNAV.

Concernant les pays dont l'état civil est fiable et centralisé, une réunion à Cologne permettra, après accord, la suppression à terme de 430.000 attestations d'existence dans l'Union Européenne.

Concernant l'inscription à l'assurance vieillesse des travailleurs salariés pour les Français de l'étranger, il est nécessaire d'avoir adhéré au moins pendant 5 ans d'inscription à l'assurance maladie obligatoire de la Sécurité Sociale française.

Pas de modification de la loi pour l'instant.

Les retraites complémentaires devant être mensualisées en 2014 la commission se propose de recevoir en mars prochain des responsables de l'ARGIC et ARRCO.

**CFE : Sénateur Jean-Pierre CANTEGRIT, Président, M. Michel TOUVEREY, Directeur, et M. Jean GOURMOND, Agent Comptable**

La CFE se porte bien malgré une légère diminution des adhésions des salariés des sociétés et individuelles.

Les comptes 2011 ont été certifiés **sans réserve**, concernant les comptes 2012, la certification sans réserve devrait être confirmée avant la fin de l'année.

La nécessité de l'augmentation des cotisations à compter de juillet 2013 : jusqu'à ce jour les frais de gestion de la caisse étaient couverts par intérêts des placements de fonds (réserves).

Les taux de rémunération ayant fortement baissé, le financement des frais de gestion s'est amenuisé d'où la nécessité d'augmenter les cotisations : 0,20% pour maladie/maternité – 0,15% pour les accidents du travail. Faible augmentation – entre 9 et 18 Euros par trimestre selon les catégories.

Le nouvel immeuble était nécessaire. A l'origine, 60 agents étaient employés à la CFE, actuellement ils sont 160.

Mise en place progressivement de la dématérialisation des documents. En premier lieu, les adhésions et les demandes de remboursements. Cette dématérialisation sera d'abord utilisée en interne puis pour les adhérents. Pour la 3ème catégorie aidée, le désistement de l'État met à mal l'équilibre de la caisse - 1.700.000 Euros manquants.

Mme Catherine MANCIP – Sous-directrice de l'Expatriation, de la scolarisation et de l'action sociale au MAE

Actuellement 4838 allocataires, 2511 personnes âgées, 1325 Adultes Handicapés, 414 Enfants Handicapés, 34 Aides à durée déterminée et 468 aides à l'enfance en détresse – SMSE – Concernant cette aide il sera demandé des justificatifs pour bien établir la prestation, cette aide ne devant pas devenir une allocation familiale.

Enfants Handicapés : un équilibre et une

revalorisation seront mis en place concernant l'allocation.

Suite à la demande d'un membre de la commission concernant l'augmentation de 1,75% de l'aide aux handicapés en France, Madame MANCIP rappelle qu'il n'y a pas d'interaction de cette mesure pour les Français de l'étranger, il est considéré que pour l'étranger cette aide représente une « mesure gracieuse ».

Subventions pour les 100 OLES (Organismes Locaux d'Entraide et de Solidarité – ex Société de Bienfaisance) dans le monde une enveloppe de 472.825 Euros a été mise en place pour 2013.

Budget pour les Centres Médicaux Sociaux (15) – 199.850 Euros.

**Mme Marie-Anne COURRIAN – Chef de la mission de la protection des personnes du MAE
Mme Sophie RODRIGUES – Magistrate, Ministère de la Justice, Direction des affaires civiles et du sceau, Bureau de l'Entraide civile et commerciale internationale.**

Mission pour la protection des droits des personnes. Assistance et protection des Français en difficulté à l'étranger – enfants déplacés – mineurs isolés – mariages forcés – détention – tutelle.

Les Français de l'Étranger étaient 1.500.000 en 2010 dont 13% de plus de 60 ans.

En 2013, 1.600.000 (+ 7%) dont 17% de plus de 60 ans. La mise en tutelle ou en curatelle du majeur en état d'incapacité est liée pour un rapatriement aux différentes lois locales ainsi que ce qui a déjà été fait ou non dans le pays de résidence.

Commission des Finances et des affaires économiques**Compte-rendu des travaux de la Commission des Finances et Affaires Economiques**

auxquels ont participé les membres du groupe UDIL, **Michel Tizon, vice-président**, Gérard Deleens, Pierre-Antoine Gailly, Claire-Marie Jadot, Daniel Ollagnier, Yvon Omnes, Marie-Hélène Pontvianne.

La commission se félicite de ce que des ministres, parlementaires et hauts représentants de l'administration accordent, sessions après sessions, chaque fois plus d'intérêt à venir l'informer et à profiter de l'expérience du terrain de ses membres. Priorité cette fois : Le commerce extérieur.

Mme Nicole Bricq, Ministre du Commerce Extérieur, ne pouvant être présente durant la session, a tenu à recevoir une délégation de la commission le vendredi d'avant pour faire le point sur les actions de son ministère. Objectif : Remettre la balance commerciale de la France -hors énergie- à l'équilibre d'ici 2017 soit une réduction du déficit de € 25 Mrd. en se concentrant notamment sur les ETI (250 à 5.000 salariés) et en poussant les grands groupes à accompagner les PME à l'export. La France axe sa stratégie de l'offre commerciale sur 4 secteurs : **agroalimentaire, santé, nouvelles technologies de la communication** et le « **mieux vivre en ville** ».

Mme Fleur Pellerin, Ministre déléguée chargée des PME/PMI de l'innovation et de l'économie numérique, a souligné les causes du « déficit de compétitivité » de la France (23ème rang contre 4ème pour l'Allemagne) : Rentabilité trop faible des entreprises industrielles, manque d'innovation, compétition par les prix dévastatrice, trop peu d'entreprises de taille intermédiaire et 4% des exportateurs réalisent 80% des exportations. **Objectif** : Développer les produits financiers dédiés à l'export, renforcer les filières, accompagnement des PME par les grands groupes, accroître le recrutement des VIE (+ 25% en 3 ans), renforcer l'attractivité de la France pour les investisseurs étrangers qui représentent 2 Mio. d'emplois. Les membres de la commission ont souligné la nécessité d'une synergie entre Ubifrance, CCI, bureaux des régions, ambassadeurs économiques etc., remarque partagée par la ministre.

M. François Saint-Paul, Directeur des Français de l'Etranger et de l'Administration consulaire, a confirmé que les moyens accordés ne diminuaient pas. Le programme 151 augmente même, illustrant la priorité accordée aux Français de l'Etranger en raison des **heures dont la progression se poursuit** (€ 110 Mio en 2013, € 118 Mio en 2014, € 125 Mio en 2015) et de l'organisation des élections européennes et consulaires. Le pôle social voit son budget maintenu.

M. Emmanuel Ly Batallan, Directeur adjoint des Entreprises et de l'Economie (DEI). Cette nouvelle direction (75 pers) au sein du MAE regroupe plusieurs services dispersés et joue un rôle d'animation de 15.000 agents pour appuyer les entreprises à l'export. Elle suit le travail des 6 **représentants spéciaux** nommés pour divers pays par le 1^{er} ministre tels que **JP Raffarin** pour l'Algérie, **L. Schweitzer** pour le Japon, et coordonne l'action des « ambassadeurs » dans les régions. Une **trentaine d'indicateurs** ont été définis pour les objectifs, suivi de l'évolution des démarches et l'évaluation des résultats. L'intervenant n'est pas favorable à une participation de droit des conseillers AFE aux conseils économiques mais à une participation ponctuelle « intuitu personae ». Un **vœu** à ce sujet a été présenté en assemblée plénière. La **diplomatie économique** consiste à répartir les tâches entre les équipes des ambassades, l'activité culturelle quant à elle doit soutenir l'activité économique.

M. Eric Tainsch, Directeur adjoint **BPI France Export**, précise que le capital de la Banque publique d'investissement de € 12 Mrd permettra un financement réel de l'innovation allant de la recherche et développement au marketing. Les interventions de la banque se feront en direct mais jamais seule. Le label « BPI France Export » se retrouve dans 37 pays avec le concours d'UBIFRANCE. Un des buts est d'aider les entreprises à bâtir un business plan. Devant la nécessité pour les entrepreneurs d'ouvrir leur **capital**, la BPI intervient sur une base minoritaire. En plus de financements « mezzanine, elle offre des **garanties** de soumission pour marchés, de financement d'acomptes, bonne fin de travaux et avec l'aide de la COFACE des **assurances crédit** acheteur. **Cible** pour l'instant : PME avec un CA de € 3 Mio et faire en sorte que les PMI deviennent PME.

M. Matias de Sainte-Lorette, chef du Bureau de la fiscalité internationale, a présenté l'actualité et l'évolution des conventions fiscales. Il indique que, désormais, **l'échange automatique** des informations doit être promu autant que faire se peut et pris comme critère de base pour les conventions fiscales. Le **problème des retenues fiscales allemandes sur les pensions** devrait se résoudre **avant la fin 2013** du fait d'une volonté politique bilatérale réelle. La **réforme des plus-values** immobilières mise en place s'applique également aux Français de l'Etranger. Enfin une **réflexion serait en cours** sur la notion de résidence principale/ résidence secondaire **pour les non-résidents qui ont une résidence unique en France**.

M. Serge Desclaux, Directeur du Pôle fiscal, et **M. Olivier Lejeune**, Directeur Divisionnaire de la Direction des résidents à l'étranger et des services généraux (DRESG), service le plus important de la direction des impôts avec 120 pers. pour traiter 191.157 déclarations. La progression du nombre des **déclarations en ligne de 16%** est triple de celle du réseau national. L'ensemble de services dématérialisés s'élargit en permanence par ex. avec l'accès à la taxe d'habitation résidence secondaire dès l'année prochaine. Pour contrer les fraudes, les organismes tiers (collectivités locales, caisses d'allocations familiales etc) peuvent vérifier en ligne les données d'un avis ou d'un justificatif d'impôt d'une manière totalement sécurisée et en permanence. La **mise en place de prélèvements sociaux** (CSG, CRDS) sur les revenus du capital immobilier et les plus-values **a entraîné une vive réaction des non-résidents** concernés : Plusieurs milliers d'appels et contacts en quelques semaines. Considérant la **procédure d'infraction** ouverte à l'encontre de la France auprès de la Cour de Justice de l'UE et la récente condamnation du régime fiscal des OPCVM avec des conséquences budgétaires considérables, la Commission a présenté en plénière AFE un **vœu voté à l'unanimité** (2 abstentions) demandant au gouvernement « de prendre en compte le risque de condamnation encouru et de sursoir à cette mesure ».

Commission des Lois et règlements



Photo Olivier Bolvin / MAE

La commission des lois a proposé quatre résolutions votées en plénière. Une première concernait les **scrutins prévus en 2014** et elle demande à ce que le nécessaire soit effectué dans les plus brefs délais, l'information des Français de l'étranger sur la nouvelle possibilité de voter aux européennes dans les consulats ainsi que sur les conseils consulaires, les deux élections devant se tenir le même jour le 25 mai. Elle demande également le maintien du maillage des bureaux de vote de l'an passé pour pallier à la disparition du vote par correspondance (conseils consulaires) et au fait que seuls les votes à l'urne et par procuration sont possibles pour les européennes.

Une seconde résolution traite de **l'élection sénatoriale**. La composition du collège des grands électeurs a été modifiée par une loi en août 2013. Cette loi ne fait pas mention des sénateurs des Français de l'étranger. La commission demande donc que ce déséquilibre soit corrigé et que, comme en France, les sénateurs fassent partie du collège électoral lors des sénatoriales.

Les deux dernières résolutions concernent les **nouvelles instances représentatives des Français de l'étranger**.



Photo Olivier Bolvin / MAE

La commission a soulevé la question de la parité et la faisabilité de l'élection des conseillers AFE dans certaines circonscriptions. En effet, si la parité ne pose pas de problème fondamental pour l'élection des conseillers consulaires, elle peut être un véritable empêchement lors de l'élection des conseillers AFE puisque les listes doivent être constituées avec les conseillers consulaires élus. Or le scrutin universel n'assure en aucun cas que les candidats élus seront en nombre égal des deux sexes, qui plus est dans chaque tendance politique, en outre, sachant qu'un conseiller élu n'a aucune obligation d'être candidat à l'AFE, le

problème de la parité en sera plus fort et il peut arriver que le nombre même de candidats ne soit pas suffisant pour répondre au principe constitutionnel de pluralisme des candidatures, ce qui pourrait entraîner l'annulation de scrutins.

La commission a enfin demandé au gouvernement de reconsidérer un certain nombre d'articles du décret d'application concernant les nouvelles instances représentatives des Français de l'étranger qui encore plus que la loi constituent un retour en arrière, supprimant la quasi-totalité des moyens des élus et les rendant encore plus dépendants de l'administration ce qui n'est pas concevable dans le cas d'instances représentatives.

La commission s'est par ailleurs indignée de ce qu'aucune consultation n'ait eu lieu sur le sujet et qu'aucun texte, avant-projet des décrets ne lui soit parvenu. Elle n'a pu se procurer qu'un seul texte et ceci par ses propres moyens.

Commission de l'Union européenne



Photo Olivier Bolvin / MAE

Les travaux de la Commission européenne ont porté sur deux sujets : **les élections européennes de 2014** et **la gestion du fichier électoral de l'INSEE** (Institut National de la Statistique et des Études Économiques).

La Commission a auditionné M. Saint Paul, Directeur de la DFAE (Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire). Le budget pour ces élections européennes est estimé à 3,1 millions € et demande des efforts d'organisation importants à l'ensemble de notre réseau consulaire aussi faut-il, comme souligne M. Saint Paul, nous mobiliser pour inciter nos compatriotes à voter. Les électeurs français expatriés (inscrits sur la liste électorale de leur consulat) voteront le 25 mai 2014 soit à l'urne au consulat, soit par procuration. Ils voteront pour élire un député européen français de la circonscription de l'Île de France (13 sièges). Les Français établis à l'étranger peuvent aussi voter pour un député local, pays de résidence. Cependant nul ne peut voter plus d'une fois lors d'une même élection sous peine de mesure répressive : 15 000 € d'amende et deux ans de prison maximum. L'absence menace. Le taux de participation de 60% en 1979 est passé à 40% en 2009. La commission propose d'établir un texte très explicite pour le vote des Français de l'étranger aux élections européennes et de le mettre à disposition des postes consulaires.

La commission a reçu M. Richard Merlen, Adjoint chef du département de la Démographie en charge des répertoires- INSEE. Il nous a présenté le rôle de l'INSEE dans le domaine électoral : vérifier les fichiers et la mise à jour des données. M. Merlen souligne que

chaque pays a son cadre législatif, il est donc difficile d'harmoniser toutes les données dans 28 pays européens. Pour les Français de l'étranger, l'INSEE est un intermédiaire entre le MAE (Ministère des Affaires étrangères) et les communes. Rappelons que les Français établis hors de France (registre des Français de l'étranger), sauf avis contraire de leur part, sont inscrits sur la liste électorale consulaire (LEC) de l'ambassade dont ils dépendent. S'ils souhaitent voter en France (présidentielle-législatives-référendum, européennes), il faut le préciser au consulat.

Commission temporaire des anciens combattants

« Dans la vie, on ne fait pas tomber le rideau quand on veut », cette assertion de Sacha Guitry vaut pour l'Assemblée des Français de l'étranger, en général, puisque, nous élus d'Afrique et d'Amérique, avons vu notre mandat arbitrairement écourté de deux ans, et pour la commission des Anciens Combattants, en particulier ; commission vouée à une mort prochaine. Dans la nouvelle AFE, les commissions temporaires seront en effet supprimées, y compris celle des Anciens Combattants.

Au cours des dernières sessions, comme le rappelait le président Laurent, le gouvernement nous a opposé, comme fin de non-recevoir aux invitations de la Commission, la préparation du nouveau Livre blanc, puis l'indisponibilité du Ministre ou de son directeur de cabinet. Vous appréciez vous-mêmes le bien-fondé ou non de ces réponses. Dans ce contexte et à l'approche de la mort annoncée de notre Commission, notre Président a eu recours à une valeur sûre, à savoir Mme Christel Augustin, chef du département de la Solidarité à l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de guerre (ONACVG), intervenante régulière dans notre Commission.

Auprès de la commission des Anciens Combattants, le Général Paul Moreaux, vice-président du comité de la Flamme, a repris le flambeau du Général Jean Combette, qui nous avait par le passé entretenu dudit comité sous un éclairage différent.

Le Général Moreaux nous a décrit l'histoire mouvementée du soldat inconnu et il a fait pour nous l'historique de la Flamme des anciens combattants sous l'Arc de triomphe – flamme devenue celle de la Nation.



Photo Olivier Bolvin/MAE

Commission temporaire de la sécurité des Français à l'étranger

La situation au Proche et Moyen Orient et les positions du gouvernement Français vis à vis de la Syrie ont été « le » cœur des débats, les membres de la commission s'inquiétant des risques que font courir les menaces d'intervention et les déclarations mal contrôlées des hommes politiques de tous bords sur la sécurité physique et matérielle de nos ressortissants dans ces régions.

Les membres de la commission, hommes de terrain s'il en faut avec pour certains plusieurs dizaines d'années de résidence et voyages au Proche et Moyen Orient, ainsi que ceux des pays du Sahel et de l'Afrique du Nord et de l'Afrique en général ainsi que des pays à forte densité islamique, se sont inquiétés des positions prises par le gouvernement Français hors d'un consensus Onusien qui font courir des risques supplémentaires de terrorisme vis à vis des résidents Français dans tous ces pays.

Audition M. Marc FONBAUSTIER, sous-directeur du centre de crise

La commission auditionna, toujours avec le même plaisir, M. Fonbaustier qui nous brossa son analyse de l'évolution de la crise qui prévaut en Syrie et de ses répercussions possibles, ainsi que de diverses dispositions d'amélioration au service des voyages.

Se défendant de toute position ou commentaire politique, M. Fonbaustier soulignait que l'action « courageuse » de la France dans sa volonté de contrecarrer la « folie d'ASSAD » avait aussi pour corollaire de faire courir plus de risques de représailles aux ressortissants et aux biens français de la région en particulier, mais que la participation à la « construction d'un nouvel ordre mondial » avait son prix à payer.

Ce à quoi dans une question sur une évacuation plus générale des Français de la zone en cas d'aggravation de la situation, question à laquelle il ne fut pas répondu car jugée impossible, il fut rétorqué que la folie d'Assad ne devait pas exclure la folie similaire dont pudiquement il ne fut pas fait mention, des Salafistes de la « rébellion » composés d'extrémistes, de terroristes et aussi d'assassins que la France combattait au Mali et dont elle se faisait l'alliée en Syrie !!!

Dans le sens d'une amélioration des moyens de communication avec les Français en déplacement de par le monde, le « Site Ariane » change d'affiche le « Voyagez tranquille », trop rassurant, se muant en « Pour votre sécurité, restez connecté » avec une ergonomie du site améliorée et une inscription en 6 clics contre 20 auparavant.



En considération des veilles sanitaires, plusieurs foyers potentiels d'épidémies existent pour les 6 types de grippe ainsi que pour le Coronavirus d'Arabie Saoudite. Le plan de veille sanitaire a été refondu en 2011 et fait l'objet d'un examen tous les 6 mois. Les fiches « réflexes » sont régulièrement réévaluées.

Résolution : en considération de l'absence actuelle d'un consensus onusien sur une intervention militaire dans le conflit syrien et de la montée de l'extrémisme et du terrorisme dans ces régions, la Commission demande que la France s'abstienne d'intervenir militairement, et que toutes déclarations politiques fassent preuve de la retenue qu'impose une telle situation.

Groupe Communication

Le groupe Communication de l'AFE s'est intéressé à deux sujets : le nouveau film de l'Assemblée des Français de l'étranger d'une part et le livre, document de synthèse des 10 ans de travaux de l'AFE d'autre part.

Film AFE

Le groupe Communication a entrepris une mise à jour du film produit en 2008 à l'occasion des 60 ans de l'AFE en faisant une synthèse plus brève et plus parlante. Le nouveau film qui devrait être prêt courant octobre 2013 aura une durée totale de 10 minutes et est actuellement en phase de montage. Il comprendra lui aussi les mêmes 3 articulations du premier film, à savoir : un prologue, le volet historique, le volet composition de l'AFE traité dans son ancienne structure et dans sa version réformée, le troisième et dernier volet traitant du rôle de l'Assemblée et de son fonctionnement tel que vécu de 2004 à 2014, ajouté aux transformations apportées par la nouvelle réforme. En conclusion, l'épilogue en forme d'appel adressé à nos concitoyens résidant hors de France pour une meilleure participation de leur part aux prochaines élections des conseillers consulaires le 25 mai 2014.

Ce court métrage pourra servir de présentation de la nouvelle AFE et d'argumentaire de campagne électorale dans les mois à venir.

Ce film sera mis à la disposition de tous les membres de l'Assemblée ainsi qu'aux candidats des prochaines élections aux conseils consulaires dès-après la tenue du Bureau de décembre 2013.

Le Livre 2004/2014 – 10 ans d'AFE

Un ouvrage de synthèse retraçant les travaux réalisés en dix années de d'existence de l'AFE de 2004 à 2014 est en cours de rédaction. Il paraîtra sous la forme d'un rapport d'activités illustré dans une mise en page attractive et ludique mettant en relief les travaux et les nombreux acquis de l'AFE, les avancées obtenues en faveur des Français de l'étranger mais aussi tous les dossiers sur lesquels notre Assemblée s'est penchée pendant ces 10 dernières années sans pour autant qu'elle ne puisse les faire aboutir.

Cet ouvrage de près de 350 pages sera un véritable ouvrage de référence mais aussi un instrument de travail pour la prochaine Assemblée réformée.

Retrouvez les rapports complets des commissions sur le site :

<http://www.assemblee-afe.fr/-travaux-des-commissions-.html>

Questions écrites, orales et d'actualité des membres du groupe UDIL

Questions écrites

Mme Claire-Marie JADOT : Accord d'indemnisation entre la France et la Chine

Mme Marie-Christine HARITCALDE : Besoin d'augmenter le volume des vacances au consulat au Chili

Questions orales

Mme Claire-Marie JADOT : Détachement des enseignants français auprès des établissements français à l'étranger

Mme Martine SCHOEPPNER : PACS/mariage

Mme Martine SCHOEPPNER : Inscription au registre – Validité – fin de territorialité

Mme Marie-Christine HARITCALDE : Certificats de vie

Questions d'actualité

Mme Madeleine BEN NACEUR : Vente de la maison du consul sise avec d'autres maisons sur le terrain de la résidence de France à Tunis

Mme Madeleine BEN NACEUR : Devenir des élèves de l'école et du lycée français à Tripoli

Mme Madeleine BEN NACEUR : Anciens combattants - Tunisie

Mme Madeleine BEN NACEUR : Fratries non inscrites dans le réseau AEFE en Tunisie

Mme Claire-Marie JADOT / M. Jacques JANSON : Fermeture du consulat de Calgary : un mauvais coup pour la France et les Français de l'Ouest du Canada

Messieurs Marcel LAUGEL et Jean-Louis MAINGUY : Renforcement du dispositif de sécurité autour des bâtiments officiels et des intérêts français au Liban et en Jordanie

Messieurs Marcel LAUGEL et Jean-Louis MAINGUY : Aide au départ des citoyens français résidant en Syrie à travers le territoire libanais

Messieurs Marcel LAUGEL et Jean-Louis MAINGUY : Aide au départ des Français du Liban désireux de regagner la France suite à une éventuelle opération de frappe internationale contre le pouvoir syrien

Messieurs Marcel LAUGEL et Jean-Louis MAINGUY : Aide au départ des Français de Jordanie désireux de regagner la France conséquemment aux tensions sécuritaires régionales

Retrouvez l'ensemble des questions écrites, orales et d'actualité et leurs réponses sur le site :

<http://www.assemblee-afe.fr/-questions-.html>

*Retrouvez nous sur le site
www.mcharitcalde.cl
www.avenirfrance.com*

RENCONTRES AVEC VOTRE CONSEILLER
*Tous les mardis de 10 :30 à 13 heures
Consulat de France, Condell 65, Providencia*

ACTIVITES DE VOTRE CONSEILLER



**Séminaire UDIL à l'AéroClub de France
A Paris**



**Le groupe UDIL (lors de la session AFE)
A Paris**